

# la Manche

à gauche

L'hebdo de la Fédération du PCF - numéro spécial - janvier 2023

## Signez la pétition

Soumettre cette réforme au jugement des Français ? C'est l'objectif fixé par les députés communistes. Soutenus par des dizaines de leurs collègues de la Nupes, ils ont déposé une motion référendaire sur le projet que le gouvernement a prévu de faire adopter par la voie d'un PLFSSR L'objectif : suspendre les débats sur le fond, pour soumettre le texte à référendum. Mais, il faut obtenir une majorité simple dans les deux chambres. Et qu'E. Macron l'accepte. Ce qui limite les chances de voir aboutir une telle procédure. Mais André Chassaigne a tout de même bon espoir.



## Le point sur les factures de chauffage !

Pour bien mesurer l'injustice des hausses des coûts de l'énergie, prenons le cas des habitants d'un quartier populaire à l'extrême est de Cherbourg, les Eglantines.

Là-bas la facture passera pour beaucoup de **500 euros par mois à 600 euros par mois. Soit 20 % d'augmentation** chaque mois de l'année.

Pourquoi ?

Parce que la hausse du loyer, celle des provisions de charges et l'échelonnement du paiement des régularisations de charges s'additionnent et font exploser ce poste budgétaire.

A Equeurdreville, au parc, la hausse des coûts pour chauffer l'eau est de 300 %.

A Beauséjour, La Glacerie, on trouve des régularisations de presque 1500 euros et les provisions ont été multipliées par 3 en deux ans !

Aux Aubépines, malgré une provision multipliée par 2 en 2022, les régularisations ont dépassé les 500 euros.

La liste est donc très longue d'une dégradation continue et insoutenable pour les familles et les résidents des logements sociaux. Nous sommes toujours en attente de la réunion qui doit réunir les bailleurs et les collectivités pour faire le point sur des solutions complémentaires à celles qui existent déjà.

**En revanche la ville a été informée par un des bailleurs que les personnes qui le souhaitent peuvent solliciter ce dernier pour faire débiter les prélèvements plus tard, c'est-à-dire en avril ou en mai.**

Si cette possibilité ne règle pas tout elle est néanmoins un premier pas. Cela donnera un peu de temps pour faire la transparence sur les pratiques qui ont cours. Il est nécessaire que les fournisseurs expliquent pourquoi les tarifs qu'ils appliquent flambent tellement :

A titre d'exemple, pour la résidence Le Printemps le coût facturé au bailleur est ainsi passé entre 2021 et 2022 de 11 492 euros à 50 869 euros. Et la déduction de 7561 du bouclier fiscal montre bien les limites de ce dernier.

Il y a donc urgence à comprendre comment les factures se décomposent et urgence aussi à mettre un coup d'arrêt à cette spéculation insensée. Cela permettra aussi de demander les aides auxquelles les locataires ont droit.

Bénéficier d'un chauffage à prix maîtrisé et d'un confort thermique constituent des droits que nous sommes bien déterminés à défendre.

**Florence Amiot, Bertrand Hulin, Didier Perrier, Karine Hurel, Sophie Lemoigne, Ralph Lejamtel, Nadège Plaineau, Valérie Varenne**, conseillers municipaux et maires adjoints à Cherbourg-en-Cotentin.

## Entrez dans l'action avec le PCF

- Je souhaite recevoir chaque semaine ce bulletin
- Je participe aux actions de la NUPES avec les communistes
- J'adhère au PCF

Nom & prénom : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Bulletin à renvoyer par courrier à PCF50  
59, rue Montebello - 50100 Cherbourg en Cotentin ou par mail [pcf50@orange.fr](mailto:pcf50@orange.fr)



la Manche  
à gauche

Une publication éditée  
chaque jeudi par le



Abonnement gratuit par mail :  
[pcf50@orange.fr](mailto:pcf50@orange.fr)